

Autorité et subjectivité



Journée d'étude à destination des professionnels des établissements et services sociaux, médico-sociaux et de soin

Le 24 mars 2016

Abbaye de
St Jacut de la Mer (22)



Autorité et subjectivité ¹

JOURNEE D'ETUDE le 24 mars 2016
A St Jacut de la Mer (22)

Il n'y a plus d'autorité... ! entend-on souvent ! Les gens ne respecteraient plus les personnes en position hiérarchique, les jeunes en particulier leurs parents et adultes. Et certains d'ajouter que notre société se caractérise par le déclin du patriarcat, et que le complexe d'Œdipe, où la question du Père est centrale, ne serait qu'une élucubration qui a fait son temps.

Mais certains professionnels des établissements et services sociaux, médico-sociaux et de soin affirment aussi qu'ils sont plus soumis aujourd'hui à des injonctions venant de l'Etat, aux recommandations qu'il édicte et à une réglementation multiforme ; tandis que les directions et l'encadrement sont parfois présentés comme prenant des décisions arbitraires ou au contraire comme figurant aux abonnés absents.

Alors, absence d'autorité ou trop d'autorité ? Comment comprendre ce paradoxe ?

La distinction entre autorité légitime, pouvoir et autoritarisme permet sans doute de voir les choses différemment. De plus, le rapport au règlement, au cadre et à l'autorité comporte à la fois une dimension sociale et une dimension psychique inconsciente : en arrière-plan du respect de la loi ou des règles sociales, pour tout un chacun il y a un rapport spécifique à la loi symbolique qui implique le rapport à la mort (inscription dans une filiation) et à l'autre humain (homme / femme), qui a pour fondement une acceptation et sujétion aux lois de la parole (toute phrase étant un espace de grande liberté dans un système très rigide, spécifique à chaque langue).

Et on peut faire l'hypothèse que ceux ("*usagers*" ou "*patients*") qui ont maille à partir avec la loi et les règles sociales sont en proie à des conflits psychiques intenses et complexes, que les traitements médicamenteux ne peuvent abolir et que le travail éducatif rencontre au quotidien.

Cette articulation (social – psychique) peut-elle se lire alors au travers des questions suivantes :

- dans la mesure où la négation et le refus sont des modalités d'affirmation de sa place de sujet, peut – on voir dans des actes transgressifs, dans des « passages à l'acte » répétés, des modalités de demande de reconnaissance d'une position masculine ou féminine ?
- étant donné que dans les problématiques de psychose, le rappel du cadre peut prendre une tournure persécutive, comment les professionnels repèrent-ils alors ce qui fait autorité de façon spécifique pour untel et comment inventent-ils des dispositifs singuliers contenant et apaisants (chez un enfant par exemple ce peut être un certain ton de voix ; chez d'autres, un geste, une présence, une activité, etc.) ?
- enfin, comment un cadre symbolique institutionnel tient-il face à des tendances perverses où le sujet jouit inconsciemment de créer de l'angoisse chez l'autre, provoquant tensions dans les équipes et affectant certains professionnels (qui peuvent être au travail avec un mal-être chevillé au corps).

Ces repérages sont-ils pertinents ? Quelle est leur actualité face au discours courant sur le déclin du père et de l'autorité ? D'autres sont – ils utilisés ? Permettent-ils aux professionnels d'identifier la place où ils sont mis de façon répétitive par tel comportement d'une personne en établissement ou accompagnée par un service ambulatoire ? Et ces points de repère permettent-ils aux professionnels de repérer leur place dans leur organisation de travail et pour leur direction et administration de tutelle, à l'heure où de nombreux services se reconfigurent en plates-formes ?

Ce sont ces questions que nous voulons mettre au débat lors de cette journée, avec la perspective qu'elle soit un espace d'échange et de liberté....de penser.

¹ Les titres auxquels vous avez échappé : « *Moi, si on me met dans un placard, j'y refais la déco !* » ; « *Conflits sociaux et conflits psychiques : quelle articulation ?* » ; « *Avec ...untel, on ne sait plus quoi faire !* »



Autorité et subjectivité

24 mars 2016 à St Jacut de la Mer (22)

Programme

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h 00 Ouverture de la journée par un membre du bureau du CREAI de Bretagne ou son directeur
Pascal THEBAULT
Présentation et animation de la journée par **Jean-Yves BROUDIC**, psychanalyste, intervenant pour le CREAI de Bretagne
- 9 h 30 « *L'invention d'un dire* »
Intervention de **Sandrine ORHAND**, psychologue clinicienne à l'IME Enfants au Pays à Poligné (35), orthophoniste et psychanalyste à Pacé (35).
Débat avec la salle
- 10 h 30 Pause
- 11 h 00 **Témoignages de professionnels sur leurs pratiques :**
● **Pascal DREANO**, directeur de l'association Le Goéland, à St Malo – services d'insertion, médiation, prévention, et **Thierry BEHAREL**, directeur de la MAS le Petit Clos (AHB) à Ploec-sur-Lié (22) : *Une expérience d'analyse de la pratique de direction en groupe : « Qu'est-ce qui m'autorise à ? »*
● **Marianne BLIN**, psychologue dans le secteur médico-social de la psychiatrie, formatrice : *Les droits des patients et le soin*
Débat avec la salle
- 12 h 30 Déjeuner
- 14 h 15 **Témoignages de professionnels sur leurs pratiques :**
● **Maurice RAPHALEN**, responsable du Foyer de vie le Chêne à Lanester (56) : *L'autorité en institution : un exercice d'équilibriste*
● **Cécile ZWILLING**, chef de service du Pôle de Lannion de l'association Beauvallon (MECS, foyer éducatif et services d'accompagnement) **et un ou deux collègues** (éducateur, psychologue) : *La règle générale et les cas individuels.*
Débat avec la salle
- 15 h 45 « *Qui c'est / sait le chef ?* »
Intervention de **Joseph ROUZEL**, psychanalyste, formateur et directeur de l'institut européen Psychanalyse et travail social à Montpellier
Débat avec la salle
- 17 h 30 Fin de la journée



Cette journée d'étude du CREAI de Bretagne est préparée par un groupe de professionnels du social, médico-social et du soin. Ce groupe a à son actif l'organisation des journées d'étude suivantes :

- *Nouveaux mal-être, nouvelles cliniques ? janvier 2001*
- *Du passage à l'acte à l'acte de parole, avril 2003*
- *La réalité sexuelle en institution, juin 2007*
- *Penser l'institution, avril 2006*
- *Malaise dans l'institution, octobre 2008*
- *Que fait-on de l'inattendu dans les institutions ? décembre 2010*
- *Qu'est-ce qui fait violence dans les établissements et services ? Mars 2012*
- *Quel temps fait – il chez vous ? Octobre 2014*

Sur le site du CREAI DE BRETAGNE, www.creai-bretagne.org, on peut retrouver une grande partie des communications faites durant ces journées.

Plan d'accès



TRAIN

- Gare de Saint-Malo (25 kms) (bus ou taxis)
 - Gare de Plancoët (10 kms)- (Taxis)
- SNCF : 08.92.35.35.35 (www.voyages-sncf.com)

LIEU DE FORMATION

Abbaye de St Jacut de la Mer
BP1 - 22750 Saint-Jacut-de-la-Mer
Tél : 02 96 27 71 19 - Fax : 02 96 27 79 45
E-mail : abbaye.st.jacut@wanadoo.fr
Site : <http://www.abbaye-st-jacut.com/>

Pour toute demande d'hébergement, prendre contact directement avec l'Abbaye



2 B rue du Pâtis Tatelin
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
E-mail : accueil@creai-bretagne.org
N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35
www.creai-bretagne.org